

20, rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex
Tél. : 04 58 55 21 70
Courriel : emploicompetences@afiph.org

HANDICAP MENTAL ET AVANCÉE EN ÂGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Public :

- Professionnels d'EHPAD
- Personnel de SAAD
- Aucune connaissance préalable n'est requise

Rythme et tarif:

- 3 journées de 7 heures de formation
- Groupe de 10 à 15 stagiaires
- 100€ / jour /stagiaire
- Tarif Intra, nous consulter

Modalités d'évaluation :

Attestation de formation / bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Comprendre les différentes modalités de fonctionnement du psychique pour adapter les pratiques et les comportements des professionnels.
- Comprendre les évolutions dues à l'avancée en âge des personnes.
- Adapter l'accompagnement, analyser les conditions d'un ajustement progressif lié la perte d'autonomie.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Les fonctionnements psychiques :

- Les concepts théoriques fondamentaux pour comprendre le handicap et les pathologies mentales.
- Les déficiences mentales et les handicaps.
- Les troubles du comportement associés aux handicaps et pathologies mentales.
- Prévention et repérage des troubles.
- Le rapport à l'autre, les capacités relationnelles, le rapport à l'agressivité et à la violence.

L'avancée en âge :

- L'avancée en âge, les premiers signes d'alerte sur une détérioration psychique
- Les modifications de l'humeur, versatilité, confusions, agressivité.
- Les oublis, mémoire immédiate et souvenir.
- Les répétitions, la lenteur des idées, l'évolution des capacités.

MODALITES :

- La programmation est basée sur 3 séquences de 1 journée pour le groupe. Le groupe sera composé de 10 à 12 personnes garantissant à chacune de ses personnes l'acquisition de connaissances par l'apport d'exemples concrets.
- Une journée de formation consacrée sur un temps de théorie portant sur les fonctionnements psychiques afin d'assurer une meilleure perception des situations possibles.
- Un temps sera dédié aux retours sur les questionnements des stagiaires . ½ journée sera consacrée à l'avancée en âge des personnes en situation de handicap.

INTERVENANTS :

- L'intervenante est une professionnelle, ex directrice d'un ESMS ayant une double compétence. Une parfaite connaissance du monde du handicap de par l'emploi occupé (cadre du secteur) et de la formation, intervenante spécialisée sur le champ du handicap.